



Planification stratégique 2026-2030



Historique et contexte de la démarche

La Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais (TDSCO) célèbre ses 10 ans le 2 décembre 2026 et entamera en même temps la réalisation des actions prescrites par sa planification stratégique pour 2026-2030.

Celle-ci a été travaillée par l'équipe de la TDSCO et l'ensemble de ses membres pendant une grande partie de la dernière année (2025-2026). Nous avons fait le bilan de nos réalisations par axe de notre planification stratégique précédente (2021-2025), identifié les enjeux courants sur lesquels nous pouvons agir, puis imaginé notre communauté et notre organisation transformées dans les cinq prochaines années par des actions.

Les résident·es des six municipalités de la MRC sont concerné·es par des enjeux particuliers à la MRC des Collines-de-l'Outaouais, tels la disparité de revenus, d'emploi et d'éducation. À cela s'ajoutent de nouvelles conséquences des crises qui touchent l'ensemble du Québec et qui se manifestent de manières particulières dans le territoire, comme la crise du logement, la précarité de l'économie et les changements climatiques.

Afin de faire face à ces enjeux ensemble, nous avons choisi de nous projeter dans le futur qu'on se souhaite. Nous avons développé une théorie du changement propre à la TDSCO afin d'imaginer collectivement une communauté des Collines et une TDSCO résilientes, unies et capables de contribuer au bien-être de l'ensemble des résident·es.

Ainsi, nous avons élaboré des transformations souhaitées et des parcours pour y arriver d'ici cinq ans. Cette approche nous offre une clarté de vision et une flexibilité qui sont nécessaires dans notre ère de changements rapides et fréquents.

La planification stratégique est donc composée de plusieurs transformations souhaitées par axe, puis de stratégies et d'actions choisies pour réaliser ces transformations.



Les axes de la planification stratégique :

- Axe 1. Gouvernance et développement organisationnel
- Axe 2. Milieux de vie
- Axe 3. Sécurité alimentaire
- Axe 4. Jeunesse

Structure de la TDSCO

Gouvernance

Le conseil d'administration est composé de sept administrateurs, élus ou cooptés.

Les membres élu-es sont :

- Un membre nommé par la commission en Sécurité alimentaire de la TDSCO
- Un membre nommé par la commission Jeunesse de la TDSCO
- Un membre nommé par la commission des Milieux de vie de la TDSCO
- Deux membres en règle élus par l'assemblée

Les membres cooptés sont :

- Un membre délégué par la MRC des Collines-de-l'Outaouais
- Un membre délégué par le CISSS de l'Outaouais

Commissions

Afin de concentrer leurs expertises et leurs efforts, les membres de la TDSCO ont opté pour un mode de fonctionnement par commissions et comités.

Trois commissions travaillent sur des enjeux ciblés : la commission Sécurité alimentaire, la commission Jeunesse et la commission des Milieux de vie.

Au sein des commissions, des comités de travail sont formés selon les besoins des projets en cours.

Équipe

L'équipe de la TDSCO est composée des membres suivants :

- Direction générale
- Coordination
- Agents de développement social
- Responsable des communications et événements

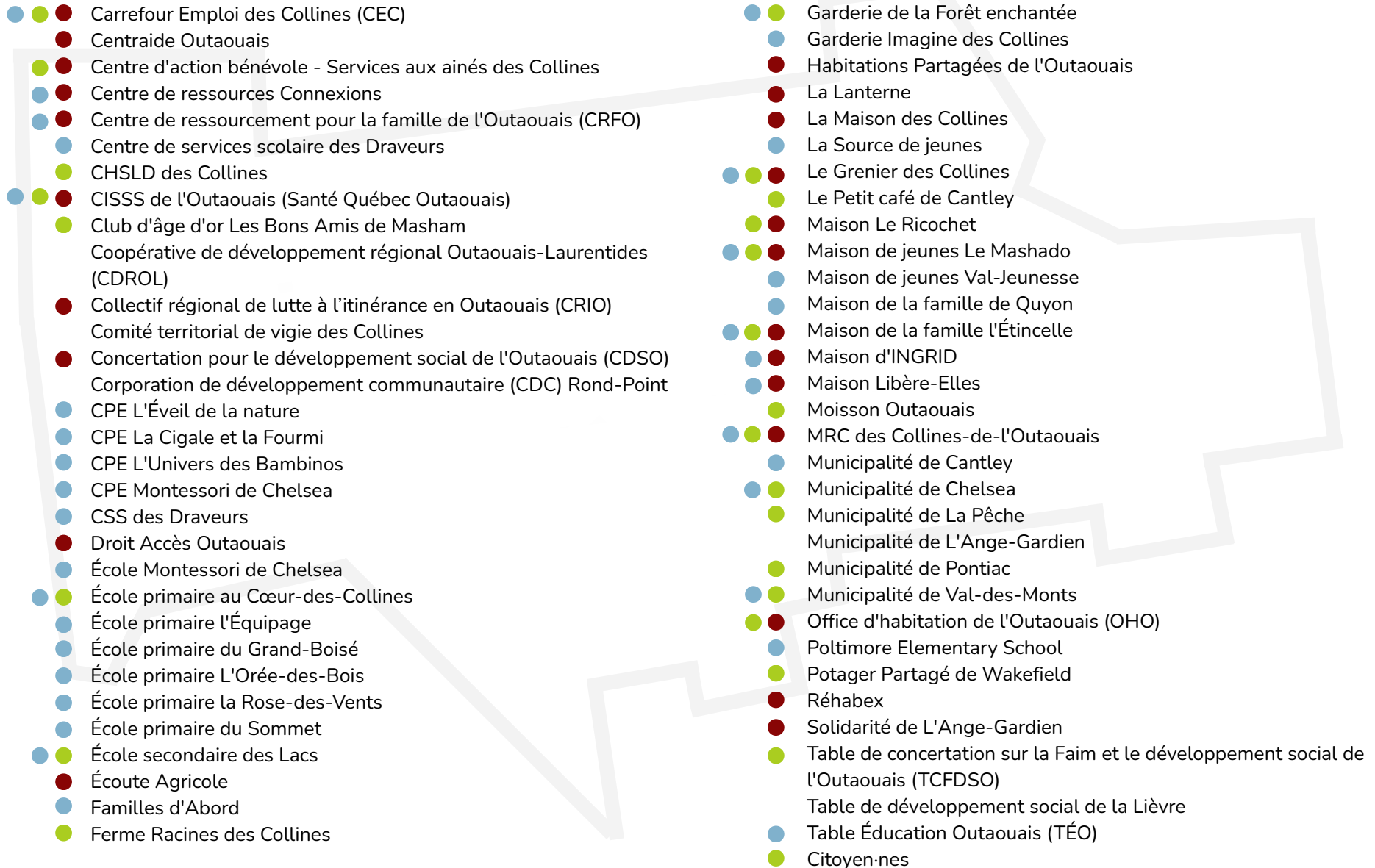


Équipe de la TDSCO - septembre 2026

Membres de la TDSCO

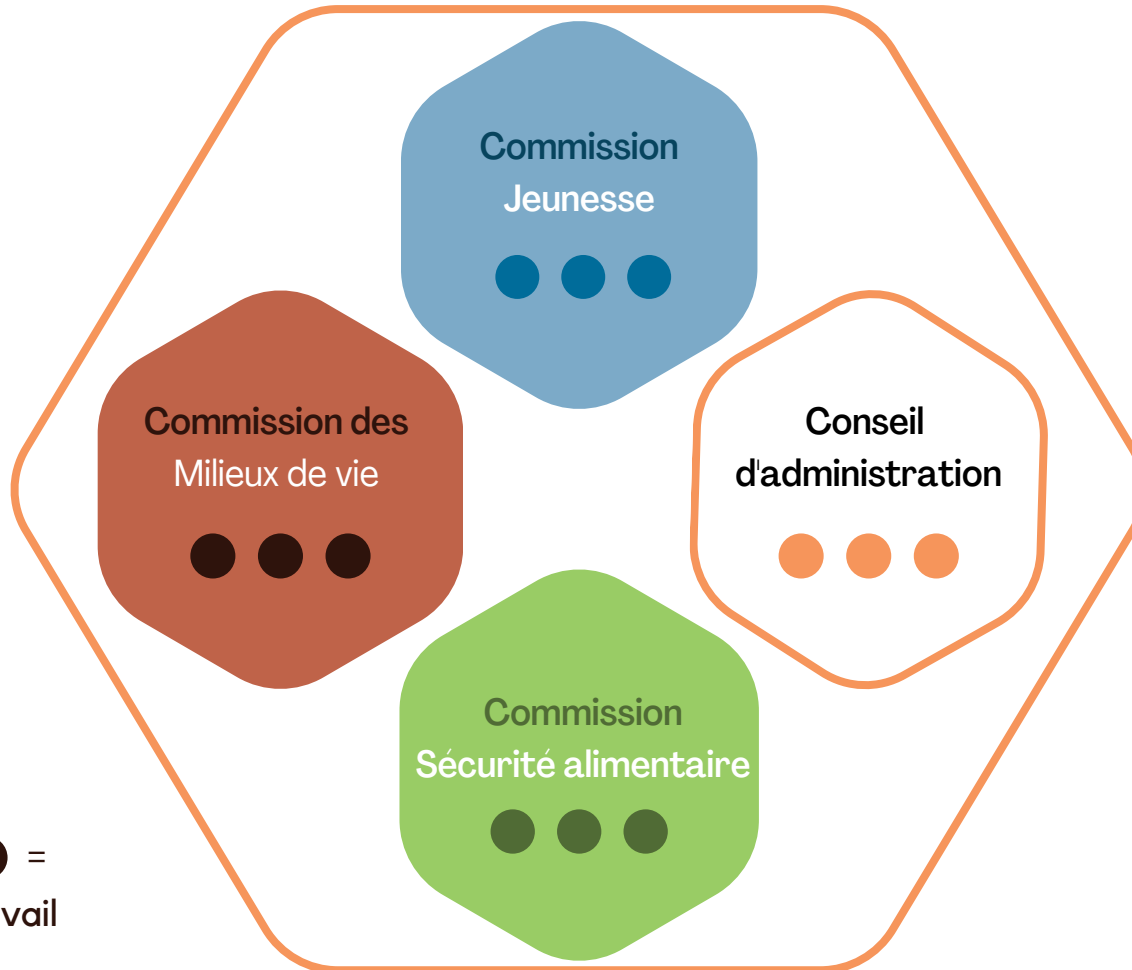
Territoire : MRC des Collines-de-l'Outaouais

- Commission Milieux de vie
- Commission Sécurité alimentaire
- Commission Jeunesse

- 
- ● ● Carrefour Emploi des Collines (CEC)
 - Centraide Outaouais
 - ● Centre d'action bénévole - Services aux aînés des Collines
 - ● Centre de ressources Connexions
 - ● Centre de ressourcement pour la famille de l'Outaouais (CRFO)
 - Centre de services scolaire des Draveurs
 - CHSLD des Collines
 - ● CISSS de l'Outaouais (Santé Québec Outaouais)
 - Club d'âge d'or Les Bons Amis de Masham
 - Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDROL)
 - Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO)
 - Comité territorial de vigie des Collines
 - Concertation pour le développement social de l'Outaouais (CDSO)
 - Corporation de développement communautaire (CDC) Rond-Point
 - CPE L'Éveil de la nature
 - CPE La Cigale et la Fourmi
 - CPE L'Univers des Bambinos
 - CPE Montessori de Chelsea
 - CSS des Draveurs
 - Droit Accès Outaouais
 - École Montessori de Chelsea
 - ● École primaire au Cœur-des-Collines
 - École primaire l'Équipage
 - École primaire du Grand-Boisé
 - École primaire L'Orée-des-Bois
 - École primaire la Rose-des-Vents
 - École primaire du Sommet
 - ● École secondaire des Lacs
 - Écoute Agricole
 - Familles d'Abord
 - Ferme Racines des Collines
 - ● Garderie de la Forêt enchantée
 - Garderie Imagine des Collines
 - Habitations Partagées de l'Outaouais
 - La Lanterne
 - La Maison des Collines
 - La Source de jeunes
 - ● Le Grenier des Collines
 - Le Petit café de Cantley
 - ● Maison Le Ricochet
 - ● Maison de jeunes Le Mashado
 - Maison de jeunes Val-Jeunesse
 - Maison de la famille de Quyon
 - ● Maison de la famille l'Étincelle
 - ● Maison d'INGRID
 - Maison Libère-Elles
 - Moisson Outaouais
 - ● MRC des Collines-de-l'Outaouais
 - Municipalité de Cantley
 - Municipalité de Chelsea
 - Municipalité de La Pêche
 - Municipalité de L'Ange-Gardien
 - Municipalité de Pontiac
 - Municipalité de Val-des-Monts
 - ● Office d'habitation de l'Outaouais (OHO)
 - Poltimore Elementary School
 - Potager Partagé de Wakefield
 - Réhabex
 - Solidarité de L'Ange-Gardien
 - Table de concertation sur la Faim et le développement social de l'Outaouais (TCFDSO)
 - Table de développement social de la Lièvre
 - Table Éducation Outaouais (TÉO)
 - Citoyen-nes

Composition et mode de fonctionnement

Grand rassemblement des membres



● ● ● =
*Comités de travail

Vision, mission et valeurs

Mission

La Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais rassemble les acteurs du territoire pour développer des solutions collectives et novatrices aux enjeux sociaux de la communauté.

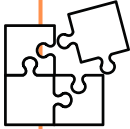
Plus concrètement, en mettant à profit l'expertise de chacun de ses membres, son mandat est de :

- mobiliser et soutenir l'engagement des acteurs du territoire autour des enjeux sociaux;
- favoriser la concertation et la complémentarité entre les organisations membres;
- créer des espaces de réflexion, d'échange et de collaboration;
- documenter et analyser les enjeux de la communauté;
- promouvoir le développement social;
- faire reconnaître les enjeux sociaux du territoire auprès des instances concernées;
- mettre en place des actions pour répondre aux besoins;
- rendre compte des avancées et valoriser les impacts des actions;
- soutenir le renforcement des capacités de ses membres.

Vision

En 2036, la communauté des Collines exerce pleinement son pouvoir d'agir. Soutenue par un filet social fort, elle est résiliente et crée les conditions pour que chacun s'épanouisse à son plein potentiel.

Valeurs



Collaboration

Nous croyons que c'est ensemble, en mettant nos expertises en commun, que nous trouvons les meilleures solutions pour la communauté.



Résilience

Nous cultivons la capacité de faire face aux défis collectivement, en nous appuyant sur l'espoir et la solidarité.



Engagement

Chaque membre contribue activement à la démarche collective et assume sa part de responsabilité envers le groupe et la communauté.



Innovation

Nous osons sortir du cadre, explorer de nouvelles approches et prendre des risques calculés pour mieux répondre aux besoins du milieu.



Respect

Nous valorisons la diversité des visions, des rythmes et des expertises, et nous nous engageons à nous écouter mutuellement avec ouverture.



Transparence

Nous agissons avec honnêteté et cohérence, et nous rendons compte de nos actions et de nos décisions.



Plaisir

Nous croyons qu'une démarche collective saine se construit aussi dans la légèreté, la créativité et le plaisir de travailler ensemble.

Axe 1. Gouvernance et développement organisationnel

Mandat :

L'axe 1 de la planification stratégique gouvernance et développement organisationnel, vise à créer les conditions organisationnelles, relationnelles et de gouvernance permettant à la TDSCO et à ses membres d'agir efficacement, durablement et de façon concertée sur les enjeux de développement social.

Priorités d'action :

- Favoriser la complémentarité et la coordination entre les membres;
- Favoriser l'appropriation de la démarche et l'engagement durable des membres;
- Développer la résilience organisationnelle;
- Assurer la circulation des savoirs et la diversification du financement;
- Développer une culture d'évaluation et d'apprentissage continu;
- Affirmer la légitimité politique et renforcer la capacité d'influence de la TDSCO.

Transformations souhaitées

1. Les organisations membres de la TDSCO agissent en **complémentarité**. Elles se connaissent, coordonnent leurs actions et mobilisent collectivement leurs expertises pour offrir un filet social cohérent et sans brèches à la population.

2. Les organisations et citoyens **membres de la TDSCO s'approprient pleinement la mission**, comprennent leur rôle et **s'y engagent** durablement dans un espace où chacun se sent légitime, compétent et utile.

3. La TDSCO est une **organisation résiliente et agile** : ses savoirs circulent, ses sources de financement sont diversifiées et ses capacités d'action reposent sur une structure bien établie et stable ainsi que sur des connaissances transférables. Elle est en mesure d'absorber les changements en conservant sa cohérence et son élan.

4. La TDSCO et ses membres ont **intégré l'évaluation dans leurs pratiques** : ils disposent d'outils adaptés, mesurent les progrès réalisés et ajustent leurs actions en continu.

5. La TDSCO est reconnue par les élus et les instances décisionnelles comme **un interlocuteur politique légitime, incontournable et proactif** sur les enjeux de développement social du territoire.

Stratégies

1.1 Se connaître, se reconnaître et se faire confiance
1.2 Connaître les services, combler les manques et bien référencer
1.3 Élargir et diversifier le membership
1.4 Renforcer la solidarité et la collaboration en matière de financement

2.1 Favoriser une appropriation durable de la démarche de concertation par tous les membres
2.2 Renforcer la capacité d'agir des membres et soutenir leur développement
2.3 Assurer l'ancrage de la TDSCO au sein des organisations membres

3.1 Préserver, valoriser et faire circuler les savoirs organisationnels
3.2 Diversifier et consolider les leviers de financement de la TDSCO
3.3 Assurer la pérennité et l'évolution continue de l'organisation

4.1 Développer une culture et des compétences en évaluation
4.2 Renforcer la capacité collective à documenter, partager et utiliser l'information
4.3 Ancrer l'évaluation et l'apprentissage dans une démarche d'amélioration continue

5.1 Affirmer la légitimité politique de la TDSCO
5.2 Développer des alliances stratégiques avec les décideurs et partenaires clés
5.3 Renforcer la capacité d'influence et l'expertise de la TDSCO

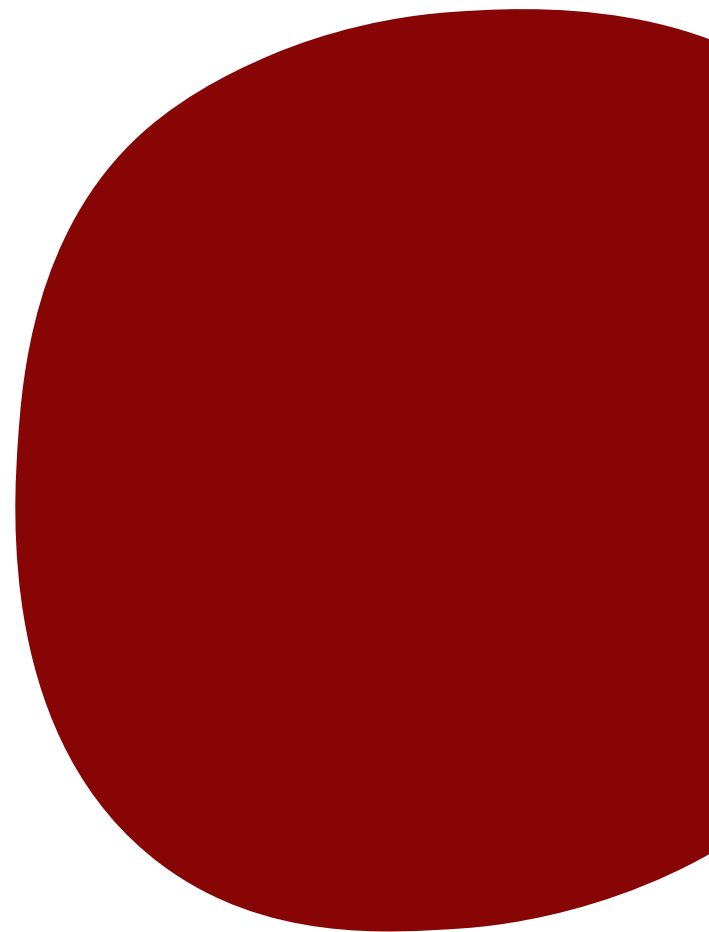
Axe 2. Milieux de vie

Mandat :

Le commission des Milieux de vie agit comme espace de concertation, d'influence et de mobilisation territoriale visant à renforcer le pouvoir d'agir des communautés, à réduire les inégalités sociales et à transformer durablement les conditions de vie dans les Collines-de-l'Outaouais.

Priorités d'action :

- Développer des milieux de vie complets;
- Renforcer la participation citoyenne et le pouvoir d'agir;
- Développer la connaissance du territoire et adapter les services;
- Réduire les vulnérabilités et les inégalités sociales.



Transformations souhaitées

1. Les communautés des Collines-de-l'Outaouais bénéficient de **milieux de vie complets**, accessibles et inclusifs grâce à des services de proximité mieux coordonnés et adaptés à leurs réalités.

2. Les citoyens participent activement aux décisions et aux initiatives qui façonnent leur milieu de vie grâce à des pratiques inclusives, à des formes d'engagement accessibles et à des espaces de dialogue favorisant la collaboration et l'acceptabilité sociale.

3. Les acteurs du territoire disposent d'une **compréhension commune** des besoins, des ressources et des réalités des communautés afin **d'améliorer collectivement l'accessibilité et l'adaptation des services**.

4. Les acteurs du territoire **agissent collectivement** sur les causes des **inégalités sociales** afin de bâtir des communautés solidaires, résilientes et capables de s'adapter aux transformations sociales, économiques et écologiques.

Stratégies

1.1 Assurer des parcours de services cohérents grâce à une meilleure coordination entre les acteurs.
1.2 Mobiliser les acteurs autour des enjeux liés au logement, à l'hébergement et à l'habitation pour y répondre de manière innovante.
1.3 Renforcer et adapter les ressources et initiatives existantes afin de répondre aux besoins des communautés.
1.4 Favoriser le développement d'une offre de services contribuant à des milieux de vie complets par des actions de sensibilisation et d'influence.

2.1 Favoriser la participation active des citoyens dans les décisions et les actions qui les concernent.
2.2 Accompagner les organisations dans l'intégration de pratiques favorisant la participation citoyenne.
2.3 Soutenir l'engagement citoyen et bénévole comme moteur de la vie collective.
2.4 Favoriser le dialogue et l'acceptabilité sociale dans les communautés du territoire.

3.1 Développer une connaissance partagée des réalités, des ressources et des besoins du territoire.
3.2 Favoriser l'accessibilité et l'adaptation des services aux réalités des communautés.
3.3 Soutenir une réponse collective aux besoins non couverts.

4.1 Développer une compréhension commune des transformations qui influencent les communautés.
4.2 Renforcer les capacités d'action des communautés face aux situations de vulnérabilité.
4.3 Développer des réponses collectives aux besoins complexes et/ou émergents.

Axe 3. Sécurité alimentaire

Mandat de la commission Sécurité alimentaire :

La commission Sécurité alimentaire agit comme espace de concertation, d'influence et de mobilisation territoriale visant à améliorer l'accès à l'alimentation, à faire reconnaître les réalités et les causes structurelles de l'insécurité alimentaire, à promouvoir une vision commune fondée sur le droit à l'alimentation et à développer une gouvernance capable de transformer durablement le système alimentaire des Collines-de-l'Outaouais.

Priorités d'action :

- Mieux connaître le territoire et ses besoins;
- Mieux desservir les populations et réduire les barrières d'accès;
- Sensibiliser et faire connaître les causes structurelles de l'insécurité alimentaire;
- Influencer les décideurs et les politiques publiques;
- Construire et promouvoir une vision commune du droit à l'alimentation;
- Renforcer la concertation et la mobilisation des acteurs;
- Mettre en place une gouvernance durable et assurer la pérennité des ressources.

Transformations souhaitées

1. Les **services alimentaires** sont disponibles et accessibles à l'ensemble de la communauté des Collines-de-l'Outaouais.

2. Les **causes structurelles de l'insécurité alimentaire** sont reconnues et portées à l'agenda politique, au-delà de la seule responsabilité individuelle.

3. Une **vision commune du droit à l'alimentation** est portée par l'ensemble des acteurs du territoire et ancrée dans une compréhension du système alimentaire.

4. Une **structure de gouvernance territoriale** coordonne les actions du système alimentaire des Collines, fondée sur un leadership partagé, une imputabilité claire et une mutualisation des ressources.

Stratégies

1.1 Réduire les barrières territoriales à l'accès aux services alimentaires.
1.2 Améliorer et bonifier les initiatives existantes, notamment en diversifiant les sources de financement.

2.1 Diffuser et faire connaître les réalités territoriales de l'insécurité alimentaire.
2.2 Mobiliser les citoyens, les partenaires et les décideurs aux réalités et impacts de l'insécurité alimentaire.

3.1 Développer une compréhension commune du système alimentaire et du droit à l'alimentation à partir de données probantes et d'expériences inspirantes.
3.2 Mobiliser les acteurs du territoire dans la construction et l'évolution d'une vision commune du droit à l'alimentation.
3.3 Faire rayonner et ancrer la vision commune du droit à l'alimentation dans les pratiques, les organisations et la culture territoriale.

4.1 Mobiliser les acteurs du système alimentaire autour d'une vision et d'une structure de gouvernance commune.
4.2 Mettre en place des mécanismes de coordination, de collaboration et d'imputabilité partagés.
4.3 Favoriser un leadership partagé et une participation diversifiée au sein de la gouvernance territoriale.
4.4 Évaluer et apprendre collectivement pour ajuster la gouvernance en fonction des réalités du territoire.

Axe 4. Jeunesse

Mandat de la Commission Jeunesse :

La commission Jeunesse rassemble les partenaires des Collines-de-l'Outaouais afin de créer des conditions favorables au développement, au bien-être et à la réussite des enfants, des jeunes et des familles. Par la concertation, le maillage territorial, le partage des connaissances et l'action collective, elle contribue à renforcer les capacités du milieu à répondre aux enjeux jeunesse et à soutenir des communautés inclusives, engagées et bienveillantes.

Priorités d'action :

- Mieux connaître les réalités et les besoins des enfants, des jeunes et des familles;
- Favoriser l'accès à l'information, aux ressources et aux opportunités;
- Soutenir les parents et le développement global des tout-petits;
- Faciliter les transitions et les parcours de vie;
- Renforcer la participation, le pouvoir d'agir et le sentiment d'appartenance des jeunes;
- Réduire les inégalités et favoriser l'inclusion;
- Mobiliser les partenaires autour d'une action collective concertée.

Transformations souhaitées

1. Les parents se sentent soutenus, outillés et engagés dans leur **rôle parental**. Ils connaissent les ressources disponibles, disposent d'occasions significatives de contribuer aux décisions, aux initiatives et aux actions qui favorisent le bien-être des enfants, des familles et de la collectivité.

2. Les enfants, les jeunes et les familles bénéficient d'un continuum de services, de ressources et de soutien favorisant **des transitions harmonieuses**. Ils sont informés, accompagnés et outillés pour traverser les différentes transitions de leur parcours, y compris celles liées aux changements de milieux de vie.

3. Les jeunes et les jeunes adultes évoluent dans des **milieux inclusifs, accessibles, stimulants et adaptés à leurs réalités**, qui favorisent leur développement global, leur participation à la vie collective, leur pouvoir d'agir et leur sentiment d'appartenance.

4. Les tout-petits évoluent dans des **environnements favorables, stimulants et sécurisants** qui soutiennent leur développement global, leur bien-être et leur socialisation.

Stratégies

- 1.1** Rendre l'information accessible, cohérente et adaptée aux réalités des familles.
- 1.2** Créer les conditions favorables à la participation des parents et à l'accès aux ressources.
- 1.3** Renforcer la concertation et la mobilisation autour du bien-être des familles.
- 1.4** Soutenir la participation, l'engagement et le pouvoir d'agir des parents.

- 2.1** Renforcer le continuum de services, de ressources et de soutien.
- 2.2** Informer, sensibiliser et outiller les familles et la communauté.
- 2.3** Favoriser l'accompagnement des enfants, des jeunes et des familles lors des transitions.
- 2.4** Renforcer les transitions clés du parcours des enfants, des jeunes et des familles.

- 3.1** Donner une voix aux jeunes et renforcer leur participation à la vie collective.
- 3.2** Mobiliser les partenaires autour d'environnements favorables au développement et au bien-être des jeunes.
- 3.3** Influencer les politiques, les décisions et les pratiques afin de favoriser des conditions propices au développement des enfants, des jeunes et des familles.
- 3.4** Renforcer la concertation et le maillage territorial au bénéfice des jeunes.

- 4.1** Développer une compréhension commune des réalités et des besoins des tout-petits et de leur famille.
- 4.2** Mobiliser les partenaires autour d'une vision commune du développement global des tout-petits.
- 4.3** Améliorer la concertation, le référencement et la circulation de l'information entre les acteurs du milieu.
- 4.4** Favoriser des conditions permettant de rejoindre et soutenir l'ensemble des familles.